



Communiqué de presse  
Toulouse, le 12 novembre 2014

## **UNIVERSITÉ DE LA COPROPRIÉTÉ DE L'UNIS**

### **"MIEUX COMPRENDRE LA LOI ALUR"**

**Mercredi 19 novembre - 17h/19h - Musée des Abattoirs**

Aller à la rencontre des consommateurs pour "mieux vivre l'immobilier", telle est l'ambition de l'UNIS Midi-Pyrénées en organisant une conférence sur le thème "Mieux comprendre la Loi ALUR", mercredi 19 novembre de 17h à 19h au Musée des Abattoirs (76 allées Charles de Fitte à Toulouse).

Créée en 2010, l'Université de la Copropriété permet aux copropriétaires, notamment ceux qui siègent aux conseils syndicaux, ainsi qu'à tous les locataires, de s'informer et se former gratuitement. Cette université est une des illustrations de la volonté des professionnels de l'UNIS de mieux faire connaître et comprendre le métier de syndic.

#### **Mieux comprendre la Loi ALUR**

Au cours de cette nouvelle session, la Loi ALUR et les changements qu'elle implique seront expliqués : création d'un registre d'immatriculation des copropriétés, information des acquéreurs de lots de copropriété, gouvernance de la copropriété (syndic bénévole, désignation, honoraires, assurances, compte bancaire, constitution d'un fonds de travaux...).

Cette conférence sera donnée par **Daniel Tomasin**, Professeur émérite de l'Université Toulouse 1 Capitole, **Janine Redon**, Présidente de l'UNIS Midi-Pyrénées, **Franck Martin et Fabrice Parro**, administrateurs de biens.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'ateliers successifs (Université de la Copropriété) initiés par l'UNIS dans 57 villes de France. Afin de conférer un caractère aussi impartial que rigoureux, un comité scientifique a été créé associant aux professionnels de l'immobilier des personnalités reconnus pour leur compétence dans les domaines juridique et économique dont le Professeur Michel Mouillard (créateur de CLAMEUR, outil unique qui permet de mesurer précisément le montant des loyers en France).

#### ***A propos de l'UNIS Midi-Pyrénées :***

L'UNIS est née en 2009 du regroupement de trois organisations syndicales : la Confédération Nationale des Administrateurs de Biens (CNAB), le Conseil Supérieur de l'Administration de Biens (CSAB) et l'Union Nationale de l'Immobilier (UNIT). En Midi-Pyrénées, 67 professionnels de l'immobilier (syndics de copropriété, agents immobilier, gérants d'immeubles, marchands de biens et experts immobilier) y adhèrent. A eux seuls, ils gèrent **98 000 lots en copropriété et 52 000 en gestion locative en Midi-Pyrénées, soit plus de la moitié de la région.**

#### **INSCRIPTION GRATUITE : [www.unis-immo.fr](http://www.unis-immo.fr)**

Mercredi 19 novembre - 17h - Musée des Abattoirs : 76 allées Charles de Fitte à Toulouse

**Renseignements presse :** Laurence de Boerio - 06 03 10 16 56 - rp@deboerio.net